# ACTION RÉCUPÉRATION EN CONSTANTE ÉVOLUTION !

**QU'ON SOIT À L'ÉCOLE, AU BOULOT OU À LA MAISON, TOUS ENSEMBLE, PARTICIPONS**

**PENSONS AUX 3R : RÉDUISONS, RÉUTILISONS ET RECYCLONS !**

TRICENTRIS centre de tri

## JE SUIS RECYCLABLE...

### PAPIER ET CARTON

- Journaux, circulaires, revues
- Feuilles, enveloppes et sacs de papier
- Livres, bottins téléphoniques
- Rouleaux de carton
- Boîtes de carton
- Boîtes d'œufs
- Cartons de lait et de jus
- Contenants aseptiques (type Tetra Pak[MD])

### PLASTIQUE

- Tous les **contenants, bouteilles** et **emballages** de plastique identifiés avec les symboles suivants :

1 2 3* 4 5 7

- Bouchons et couvercles
- Sacs et pellicules d'emballage*

**En raison de la difficulté des marchés pour le recyclage de ces matières en particulier, Tricentris vous encourage à en réduire votre consommation et favoriser leur réutilisation avant de les déposer dans le bac.*

### MÉTAL

- Papiers et contenants d'aluminium
- Bouteilles et canettes d'aluminium
- Boîtes de conserve
- Bouchons et couvercles
- Canettes consignées

### VERRE

**Bouteilles** et **contenants** alimentaires, peu importe la couleur

## COMMENT RÉCUPÉRER ?

- Rincer **légèrement** tous les contenants
- Inclure seulement les papiers et cartons non-souillés ou non-cirés
- Pour faciliter le tri, placer le papier déchiqueté dans un sac de plastique transparent. Faites de même pour les sacs et les pellicules d'emballage (sac de sacs). Pour toutes les autres matières, laissez-les pêle-mêle dans le bac de récupération
- Jeter tous les articles identifiés par le no 6 et tous ceux qui n'ont pas de symbole de recyclage
- Regrouper les cintres de métal en paquets

*Selon les résultats de la dernière caractérisation des matières résiduelles résidentielles en 2010 réalisée par Éco Entreprises et Recyc-Québec, il est estimé que près de 10 % des matières déposées dans le bac de récupération devraient plutôt être vouées à une autre filière : ressourcerie, friperie, écocentre, compostage ou élimination.*

**Informez-vous auprès de votre municipalité pour les matières suivantes :**

- Matériaux de construction (revêtement vinyle, bois, tuyauterie, outils, etc.)
- RDD : batteries d'auto, piles, bonbonnes de propane, peinture, pneus, fluo-compactes, etc.
- Matériel électronique : ordinateurs, téléviseurs, cellulaires, etc.
- Textiles
- Compost

*Les ressourceries, les friperies, les écocentres ou les centres de compostage sont les endroits appropriés pour assurer à toutes ces matières une deuxième vie ou pour en disposer de façon responsable.*